

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

Académie de Bruxelles.

BRUXELLES, LE 3 7bre 1811.

Le Recteur de l'Académie de Bruxelles, membre

de la Légion d'honneur,

A Monsieur Botchaert Directeur du Musée des Tableaux
Monsieur

Je m'empresse de vous faire parvenir les renseignements que vous
m'avez demandés et dont vous avez besoin pour la description
des deux tableaux de Sallaert. L'un représente l'infante
Isabelle souveraine des pays Bas, accompagnée de son mari l'archiduc
Albert et de toute sa cour, qui en 1615 tirant à l'arbalète
avec le grand serment, l'oiseau placé sur la tour de l'église
de Sathon, eut le bonheur de l'abattre. Cette princesse étant très
aimée, il en resulta une grande joie parmi le peuple de Bruxelles,
elle fut reconduite à la cour comme reine du serment aux acclamations
de toute la ville et il y eut par tout des feux de joie et des fêtes.

L'infante Isabelle, ayant reçu du Magistrat de Bruxelles
un présent de 25000 florins comme reine du Grand-Serment,
employa cette somme à une fondation au Sablon pour 12 jeunes
filles, avec une dot de 200 florins à distribuer à
chacune. On voit dans le second tableau cette princesse
accompagnée de l'archiduc Albert et de toute la cour
se rendant en procession le lundi de la Pentecôte 1617
à l'église du Sablon, les douze jeunes filles
uniformément vêtues en blanc, une guirlande sur la
tête précédant l'image de la Ste Vierge. On remarque
parmi les Musiciens des joueurs de Crambone et d'un
instrument qui n'est plus en usage, nommé alors le fagot,
qu'on a remplacé depuis par le Baston.

Le Magistrat de Bruxelles pour conserver la mémoire de cet événement,
fit peindre ces deux tableaux, on les plaça dans l'église de Notre-
Dame du Sablon, où ils sont restés jusqu'à l'entrée de

armées françaises, lorsqu'ils ont été enlevés pour le Musée
de Paris, d'où ils ont été renvoyés cette année à celui de
Bruxelles.

Voilà ce qui suffira, à ce que j'espère, pour servir de matériaux
pour la description que vous ferez de ces deux tableaux très
curieux pour le costume et les mœurs du temps.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée.

Ch. Van Hulthem.

Il est probable que cette procession a été continuée chaque
année. Le Doyen de St Gudule étoit propriétaire de cette
fondation et devoit donner à dîner aux douze jeunes filles
le jour de la procession, comme on le voit dans les Diplomata
Belgica de Miraeus tom. IV. pag. 325.

ACADÉMIE ROYALE
D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

SECRETARIAT

13
Bruxelles, le 21 nov. 1920
45, RUE DU TRANSVAAL

1, rue des Deux-Fontaines

Sallant Brunnens 1883. 1170 frs
Sceaux. Michaux Vg. rampants des

Mon cher collègue,
En l'architecte, on lui a attribué comme moi par
le monument de St-Jorges en 1657

Souffrez que je fasse appel
à la fois à votre compétence
et à votre obligeance à propos
de quelques tableaux du Musée
de Bruxelles.

Sous le n° 403, figure un
tableau de Sallant (Trabelle
au six du grand Serment)

Une autre toile (ayant fi-
guré en 1913 à l'ant. ancien à
Gand) représentant également un
six du Grand Serment; mais
ici il s'agit de l'archiduc Léopold.

En comparant ces deux toiles,
je suis frappé de la différence
qui existe entre elles sous le
rapport de l'architecture de ^{l'intérieur}
bâtiment et sous celui du
tracé des rues. Avant de recher-
cher la cause de cette différence,
il m'interresserait de savoir
si les archives du Musée possèdent

des renseignements à propos
de la date certaine ou approxi-
mative à laquelle chacun
de ces 2 tableaux a été peint.

La 2^eème des toiles n'est
pas exposée et doit se trouver
dans les réserves.

Tous-je vous prie, au 2^e lieu,
de me procurer, si possible,
les renseignements que peuvent
donner les archives du Musée
relativement au tableau
no 431 "Le duc de Bourgogne
devant son hôtel à Bruxelles".

Je vous exprime d'avance
mon vif remerciement pour
la peine que pourra vous occa-
sionner ma demande; croyez,
mon cher collègue, à mes
sentiments les plus distingués

J. J. Casier

O. S. Carnot ou la personne dont
le portrait en médaillon est
peint à l'angle inférieur senestre

Du tir à la place du Tableau en
présence de l'archiduc Léopold?

U

O. S. Je renvoie ma lettre pour
vous encore une question:
Au Musée j'ai un tableau: Prise
de Liège par les Espagnols en
1582 (?); il m'intéresserait beau-
coup de pouvoir lui comparer
la photographie d'un plan peint
de Liège que je possède. Pourriez-
vous me procurer une autori-
sation de réclamer à l'un des
gardiens une échelle double, afin
de m'approcher du tableau et
de l'examiner à loisir?

U